

## **I-ETAT CIVIL**

### **PERSIL, Jean-Charles**

#### **NAISSANCE :**

Date : 13 octobre 1785.

Lieu : Condom (Gers).

#### **DECES :**

Date : 10 juillet 1870.

Lieu : Antony (Seine).

#### **TITRE NOBILIAIRE / DECORATIONS :**

Le 24 avril 1835, Persil fut nommé Grand officier de la Légion d'honneur.

#### **RELIGION/ FRANC-MACONNERIE :**

#### **ORIGINE / PARENTE / ALLIANCE :**

Persil était le fils de Jean-Joseph Persil, négociant, et de Marie Denux. Persil eut deux fils. Joseph-Eugène Persil, son premier fils, exerça la profession d'avocat à la Cour royale de Paris. En 1835, il fut nommé substitut du procureur général à Paris. En 1839, il succéda à son père comme député à Condom. Son second fils, Nicolas-Jules Persil, fut substitut du procureur général et notaire à Paris. Il était également député.

#### **RELATIONS :**

Persil était l'ami de François-Nicolas Bavoux<sup>1</sup>.

#### **TRAITS DE CARACTERE :**

La sévérité de ce magistrat envers la presse lui valurent fréquemment les railleries des journaux satiriques<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>Juriconsulte et homme politique français, Bavoux (1774-1848) fut préfet de police sous la monarchie de Juillet.

<sup>2</sup> On annonça sa mort en ces termes : « M. Persil est mort pour avoir mangé du perroquet ».

## **II-VIE PROFESSIONNELLE**

### **ETUDES :**

#### **1.Secondaires :**

#### **2.Supérieures :**

Persil fut reçu docteur en droit à la Faculté de Paris le 9 février 1807.

#### **3.Thèse soutenue :**

Le sujet de Persil en droit français portait sur « la communauté conventionnelle et des conventions qui peuvent modifier ou même exclure la communauté légale ». Son sujet en droit romain était le suivant : « *Juris romani in argumentum probatoriarum dispulatumum* ».

#### **4. agrégation :**

### **ACTIVITE :**

#### **1. Enseignement :**

##### **a. carrière :**

Persil renonça à l'enseignement après avoir concouru sans succès pour une chaire aux Facultés de Grenoble et de Paris.

##### **b. direction de thèses :**

#### **2. Pratique :**

Après avoir échoué au concours pour une chaire de professeur à la Faculté de Grenoble, il se livra entièrement à la pratique du Barreau, où il acquit une solide réputation de jurisconsulte.<sup>3</sup>

Le 29 septembre 1830, il fut nommé procureur général près la Cour royale de Paris.<sup>4</sup> A partir de 1833, il devint accusateur royal.

Le 4 avril 1834, Persil fut nommé ministre de la justice.<sup>5</sup> Après avoir démissionné le 22 février 1836, il réintégra son poste le 6 septembre 1836 pour démissionner une nouvelle fois le 15 avril 1837.

Du 18 avril 1837 au 6 février 1839, il devint directeur de l'Hôtel des Monnaies. Ayant donné sa démission motivée suite au refus de Molé de dissoudre la Chambre, il reçut en dédommagement la présidence de la Commission des Monnaies.

Après une déclaration au *Journal des débats* le 25 avril 1839, il fut réintégré à l'Hôtel des Monnaies.<sup>6</sup>

---

<sup>3</sup> Il plaida deux fois devant la Cour des pairs : une première fois en faveur de Demouchy, lors de la conspiration de 1820 ; la seconde en faveur d'Etienne, lors du procès de l'association nationale. Persil fut aussi le défenseur de Bavoux, qui était accusé de donner une connotation libérale à ses leçons.

<sup>4</sup> C'est après avoir donné une preuve non équivoque de son dévouement à la royauté nouvelle, en offrant, avec Dupin, la lieutenance générale du royaume au duc d'Orléans, qu'il fut nommé à ce poste. La Chambre le choisit ensuite pour premier commissaire au soutien de l'accusation de ministres devant la Cour des pairs.

<sup>5</sup> Il remplaça Barthe sur le choix personnel de Louis-Philippe.

Le 7 novembre 1839, il devint Pair de France.

Le 14 juin 1849, il fut nommé membre de la Commission des hypothèques par décret du Président de la République.<sup>7</sup>

### **3. Politique :**

Persil fut député de 1830 à 1839.

Le 23 juin 1830, Persil débuta sa carrière parlementaire comme député du 2<sup>ème</sup> arrondissement du Gers (Condom). Il fut élu par 126 voix contre 97 pour Burosse (228 votants sur 268 inscrits).

Le 8 novembre 1830, ses électeurs lui renouvelèrent son mandat par 188 voix (200 votants sur 288 inscrits).

Le 5 juillet 1831, le 4<sup>ème</sup> collège du Gers (Lombez) le réélut par 99 voix contre 86 pour De Panat, légitimiste (190 votants sur 226 inscrits).

Le 15 mai 1834, Persil fut réélu par 111 voix (203 votants sur 244 inscrits).

Le 21 juin 1834, il fut réélu dans trois circonscriptions : dans le 4<sup>ème</sup> collège de la Corrèze (Ussel) par 98 voix contre 59 pour De Valon (176 votants sur 211 inscrits), dans le 2<sup>ème</sup> collège du Gers (Condom) par 184 voix contre 163 pour Pagés (357 votants sur 483 inscrits), dans le 4<sup>ème</sup> collège du Gers (Lombez) par 127 voix contre 86 pour Domezon (213 votants sur 244 inscrits).

Il opta pour Condom. Il fut remplacé à Lombez par Troy et à Ussel pour Camille Périer. Il fut réélu le 4 novembre 1837 par 249 voix (358 votants sur 583 inscrits), puis le 2 mars 1839 par 308 voix sur 328 votants.

Le 31 juillet 1852, Napoléon III le nomma conseiller d'Etat.

En 1864, il devint sénateur en récompense de son dévouement ministériel après le triomphe de la coalition et son ralliement au parti conservateur.

### **4. Arts et lettres :**

### **5. Sociétés savantes :**

### **6. Collaboration à des revues :**

Malgré la promesse d'écrire quelques articles dans *la Thémis ou bibliothèque du jurisconsulte*, Persil n'en rédigea aucun<sup>8</sup>.

Persil rédigea la série des comptes rendus sur les travaux du Conseil d'Etat de 1830 à 1835 alors qu'il était ministre de la justice.

### **INTERNATIONAL :**

---

<sup>6</sup> Le comte Duchâtel écrivit au président du Conseil : « Persil a dû vous voir ; il est très pressé pour son affaire, et demande à grands cris une solution. Il a écrit au roi qui m'a parlé hier et me semble assez disposé à lui rendre la monnaie. Je crois que ce serait d'un bon effet. Il serait déplorable que Persil reprit sa carrière du Barreau, nos adversaires en tireraient grandement partie contre nous. Il m'a dit lui-même qu'il était fort disposé à cette réparation ».

<sup>7</sup> Wolowski était également membre de cette commission.

<sup>8</sup> *Thémis ou bibliothèque du jurisconsulte*, Bureau de la Thémis, Paris, 1819-1831, Tome I.

### **III-PUBLICATIONS**

#### **OUVRAGES :**

*-Régime hypothécaire, ou commentaire sur le 18<sup>e</sup> titre du livre 3<sup>e</sup> du Code Napoléon relatif aux privilèges et hypothèques, Paris, 1809, 428 p.*

*-Régime hypothécaire, ou commentaire sur le 18<sup>e</sup> titre du livre 3<sup>e</sup> du Code Napoléon relatif aux privilèges et hypothèques, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1817, 2 vol.*

*-Régime hypothécaire, ou commentaire sur le 18<sup>e</sup> titre du livre 3<sup>e</sup> du Code Napoléon relatif aux privilèges et hypothèques, 4<sup>e</sup> édition, Paris, 1833, 2 vol.*

*-Questions sur les privilèges et hypothèques, saisies immobilières et ordres, faisant suite au « régime hypothécaire », Paris, 1812, 2 vol<sup>9</sup>.*

*-Questions sur les privilèges et hypothèques, saisies immobilières et ordres, 2<sup>e</sup> édition, corrigée et considérablement augmentée, Paris, 1820, 2 vol.*

#### **RAPPORTS ET DISCOURS :**

##### **- Chambres des députés :**

*-Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen de quatorze projets de loi ayant pour objet de rectifier les limites de plusieurs départements ou arrondissements, Séance du 17 septembre 1830, Impr. Royale, 1830, 12 p.*

*-Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen du projet de loi tendant à garantir, au nom de l'Etat, le remboursement des prêts ou avances qui pourraient être faits au commerce ou à l'industrie, Séance du 29 septembre 1830, Impr. Royale, 1830, 14 p.*

*-Opinion de M. Persil, sur l'hérédité de la prairie, Paris, 1831, 16 p.*

*-Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner la réclamation de M. Viennet, Séance du 4 avril 1833, Paris.*

*-Exposé des motifs et projet de loi sur la responsabilité des ministres et des autres agents du pouvoir, présentés par M. Le Garde des Sceaux, Séance du 1<sup>er</sup> décembre 1834, Paris, 1834, 21 p.*

*-Exposé des motifs et projet de loi sur la vente des récoltes pendantes par racines, présentés par M. le Garde des Sceaux, Séance de 1<sup>er</sup> décembre 1834, Paris, 1834, 5p.*

*-Exposé des motifs et projet de loi sur les faillites et banqueroutes, présentés par M. le Garde des Sceaux, Séance du 1<sup>er</sup> décembre 1834, Paris, 1835, 70 p.*

---

<sup>9</sup> Cet ouvrage contient la solution des difficultés qui se présentaient habituellement devant les tribunaux et sur lesquels l'auteur fut consulté.

*-Discours prononcé par M. Persil, ministre de la justice et des cultes, dans la discussion du projet de loi sur la disjonction, Séance du 3 mars 1837, Paris, 19 p.*

**- Cour Royale :**

*-Discours prononcé, le 3 novembre 1831, par M. Persil, à l'audience de rentrée de la Cour royale de Paris, Paris, 1831, 21 p.*

*-Réquisitoire de M. Persil, procureur général près la Cour royale de Paris, contre le gérant de la « Gazette de France » et contre M. Fouquet, juge au tribunal de 1<sup>ère</sup> instance, 15 mai 1832, Extrait de la « Gazette des tribunaux » du 16 mai 1832, Paris, 1832, 24 p.*

*-Discours prononcé par M. Persil à l'audience de rentrée de la Cour royale de Paris, Extrait du « moniteur » du 5 novembre 1833, Paris, 1833, 24 p.*

**- Chambres des Pairs :**

*-Projet de loi relatif aux détenteurs ou dépositaires d'armes ou de munitions de guerre, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 17 mai 1834, 15 p.*

*-Projet de loi relatif aux ventes de récoltes pendantes par les racines, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 8 janvier 1835, 8 p.*

*-Projet de loi sur les Cours d'assises, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 17 août 1835, 11 p.*

*-Projet de loi tendant à rectifier les articles 341, 345, 346, 347 et 352 du Code d'instruction criminelle et l'article 17 du Code pénal avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 25 août 1835, 20 p.*

*-Projet de loi sur les crimes, délits et contraventions de la presse avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 1<sup>er</sup> septembre 1835, 31 p.*

*-Projet de loi relatif à la responsabilité des ministres et autres agents du pouvoir, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 26 janvier 1836, 27p.*

*-Projet de loi sur les faillites et banqueroutes, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 26 janvier 1836, 91 p.*

*-Projet de loi sur les faillites et les banqueroutes, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 17 janvier 1837, 82 p.*

*-Projet de loi relatif à la compétence de la Chambre des pairs, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 25 janvier 1837, 11 p.*

*-Projet de loi sur l'organisation et les formes de procéder de la Cour des pairs, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 25 janvier 1837, 49 p.*

*-Projet de loi sur la force des arrêts rendus par la Cour de cassation après deux pourvois, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 25 janvier 1837, 11 p.*

*-Projet de loi sur la non-révélation des complots d'attentats contre la vie ou contre la personne du roi, avec l'exposé des motifs par M. le Garde des Sceaux, Séance du 25 janvier 1837, 16 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif aux ventes judiciaires de biens immeubles, Séance du 23 mars 1840, 186 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom du comité des pétitions, sur la pétition du sieur Remy, relative à ses réclamations contre la commune de Gemenos (département des Bouches-du-Rhône), Séance du 15 janvier 1841, 27 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif aux ventes judiciaires de biens immeubles, Séance du 5 mars 1841, 70 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi sur les ventes aux enchères de marchandises neuves, Séance du 17 mai 1841, 38 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'organisation du Conseil d'Etat, Séance du 17 mai 1843, 56 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif à la police des chemins de fer, Séance du 20 mars 1844, 68 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de un million, pour complément des dépenses secrètes de l'exercice 1844, Séance du 12 avril 1844, 5 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif aux chemins de fer d'Orléans à Vierzon, de Vierzon sur Châteauroux et Limoges et de Vierzon sur Clermont, Séance du 18 juillet 1844, 26 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif à la police des chemins de fer, Séance du 17 mars 1845, 46 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'organisation du Conseil d'Etat, Séance du 28 avril 1845, 27 p.*

*-Rapport fait à la Chambre par M. Persil, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif à la police des chemins de fer, Séance du 20 juin 1845, 16 p.*

**- Cour des Pairs :**

*-Procès des derniers ministres de Charles X, devant la Cour des pairs, en décembre 1830, contenant les débats, les plaidoyers de MM. Persil, Bérenger et Madier de Montjau pour l'accusation ; ceux de MM. De Martignac, Hennequin, Sauzet et Crémieux pour les accusés ; les discours de MM. Le prince De Polignac et le comte De Peyronnet, et l'arrêt de la Cour des pairs ; précédé du rapport des ministres, des ordonnances de juillet 1830, et d'un précis des événements qui ont donné lieu à ce procès, T. Pitrat, Lyon, 1831.*

*-Attentat du 6 août 1840, Rapport fait à la cour par M. Persil, Paris, 1840, 128 p.*

*-Attentat du 6 août 1840, Arrêt du mercredi 16 septembre 1840, Acte d'accusation, Interrogatoire des inculpés, Procédure, Dépositions des témoins, Rapport fait à la cour par M. Persil. Réquisitoires et répliques de M. Franck Carré, procureur général du roi. Procès-verbal des séances relatives au jugement de cette affaire, Paris, 1840-1841, 3 vol.*

**AUTRES (Plaidoirie et consultations, cours, discours, affiches électorales...) :**

*-Dissertation sur le rétablissement du droit d'aînesse et des substitutions, Paris, 1826, 40 p.*

*-Lettres de M. Persil, député de l'arrondissement de Condom, aux rédacteurs de « La presse » et des « Débats », à l'occasion de son départ de la direction générale des monnaies, Paris, 1839, 7 p.*

*-Lettre écrite par M Persil, ancien ministre, à M. Le Président du comité de l'union électorale, le 19 février 1850, Paris, 1850.*

*-Mémoire pour le sieur Barrois aîné, libraire, contre le sieur Painparé, libraire qui a publié l'Abrégé des trois siècles de la littérature française de l'abbé Sabatier de Castres, alors que Moutard avait vendu à Barrois aîné, en 1778, la propriété de cet ouvrage. La loi du 19 juillet 1793 sur la propriété littéraire est-elle applicable aux cessions antérieures ?, De Rigoux, Paris, 1817, 12 p.*

*-Mémoire pour M. P-L. Lacrosette (aîné), contre le jugement par défaut du 16 décembre 1820, par le tribunal de la justice correctionnelle à Paris, Paris, 1821, 59p.*

*-Mémoire pour le sieur Barrois aîné, libraire, contre le sieur Painparré, libraire, De Rignoux, Paris, 1821, 12 p.*

*-Note spéciale sur l'opération des laines et sur la lettre confidentielle de M. Bricogne à M. Cramaille, en date du 6 mars 1826, Paris, 1826, 4 p.*

*-Précis pour Mme la comtesse de Clermont-Tonnerre et les cessionnaires de cette dame, contre le sieur Grandpierre et consors, et le sieur Commaille, sur les contestations relatives à la créance provenant du Sr Mathias Fagnier dans la succession de la Comtesse de La Tour-d'Auvergne, David, Paris, 1829, 26 p.*

*-Second mémoire pour M. Régis Bouvet, raffineur de mélasse, barrière d'Ivry, route de Choisy-le-Roi, 10, commune d'Ivry (Seine), demandeur ; contre M. le Directeur général de la Régie des contributions indirectes, défendeur, impr. Vve Bouchard-Huzard, Paris, 1850.*

*-Rapport au Roi par le ministre de la justice, au sujet de grâces à accorder à plusieurs condamnés politiques de Lyon, de Paris, etc [...], Paris, 1836, 8 p.*

*-Rapport à M. le Garde des Sceaux sur la réforme hypothécaire, Paris, 1850, 222 p.*

## **IV-bibliographie**

### **SOURCES MANUSCRITES :**

### **SOURCES IMPRIMEES :**

ALTAROCHE D.M.A., *Caricature du procureur général Persil, par Daumier, avec l'explication par Altaroche*, Paris, 1833.

BURNICHON (le P. Joseph), *La compagnie de jésus en France, Histoire d'un siècle, 1814-1914*, Paris.

CABET E., *Arrestations illégales des crieurs publics. « Poursuite du populaire » c/M. Gisquet et M. St Didier, juge d'instruction. Procès du crieur Delente et mémorable arrêt de la Cour royale contre l'appel du procureur général Persil*, Paris.

DEMOLIERE H.J., *Poésie républicaine*, Paris, 1834.

DOLLE F., *Lettre d'un normand à M. Persil*, Paris, 1834, 20 p.

L'HERITIER E. et GIRARD E., *Les personnalités, appréciation critique des contemporains*, Paris, 1833.

HOEFFER, *Nouvelle biographie générale*, Didot Frères, Paris, 1852.

HUET DE LA CROIX VASSE P.A.J., *Réfutation de la consultation de MM. Persil et Dupin aîné sur la nullité des sociétés en commandite par action au porteur*, Paris, 1830, 62 p.

*La THEMIS ou bibliothèque du jurisconsulte*, Bureau de la Thémis, Paris, 1819-1830, 10 volumes.

LAROUSSE P., *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Nîmes, 1991.

LEPAGE C., *Fieshi et la loi Persil, ou les deux attentats, poème en trois parties*, Paris, 1835, 3 p.

*Mélanges VALETTE*, « Projet de loi sur les privilèges et hypothèques, et rapport à M. le Garde des Sceaux au nom de la commission instituée par l'arrêté du président de la république du 15 juin 1849 sur la réforme hypothécaire par M. Persil » (*vice président de cette commission*), Paris, 1849.<sup>10</sup>

*POLYBIBLION, Revue bibliographique universelle*, Paris, 1884-1894, T6.

QUERARD J.M., *La France littéraire, ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France ainsi que des littéraires étrangers qui ont*

---

<sup>10</sup> Cet ouvrage contient également le rapport à M. le garde des sceaux sur la réforme hypothécaire par M. Persil, Paris, 1850.

*écrits en français, plus particulièrement pendant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Tome 7, Paris, p. 76.*

ROBERT A., BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, 1889-1890, 5 tomes.

ROUVIERT, *Les Chanceliers et les Gardes des Sceaux de France*, Paris, 1934, p. 102.

THIEBAULT A., *Réponse à M. Dupin sur le droit d'aînesse, suivie de quelques remarques suggérées par les écrits de M. Persil, de M. Duvergier et De Hauranne*, Paris, 1826, 87 p.

*Le Tribunal et la Cour de cassation : Notices sur le personnel*, Paris, 1791-1879.

VAPEREAU L.G., *Dictionnaire universel des contemporains*, 6<sup>ème</sup> édition, 1893.

Mise en ligne : 10 octobre 2005

Dernière mise à jour :

D'après I. Brun

Revu et complété par S. Bloquet.